



VILLE de RODEZ

COMMUNICATION DE DOCUMENT(S) ADMINISTRATIF(S)
Demande de consultation / reproduction

Code des relations entre le public et l'administration (Livre III)

N°

M Mme Prénom : Nom :

OU Raison sociale :

Adresse :

.....

Tél : E-mail :

Date de la demande : __ / __ / ____

1. Liste des documents à consulter * :

-
-
-
-

La consultation se fait à l'Hôtel de Ville - 12 000 RODEZ, aux horaires habituels d'ouverture.

2. Liste des documents à reproduire * :

-
-
-
-

Modalité de transmission souhaitée :

- Envoi par courrier électronique à l'adresse e-mail ci-dessus renseignée (sous réserve que le document demandé existe sous forme dématérialisée)
- Envoi postal à l'adresse ci-dessus renseignée
- Mise à disposition à l'Hôtel de Ville - 12 000 RODEZ
- Mise en ligne sur le site Internet www.mairie-rodez.fr, sous réserve que les documents ne soient pas communicables qu'à l'intéressé.

* Le demandeur doit identifier le(s) document(s) sollicité(s) de manière précise.

3. Vos engagements :

Je certifie avoir pris connaissance des lois mentionnées ci-dessus.

Je m'engage à faire usage des informations obtenues conformément aux dispositions légales et à ne pas les utiliser à des fins commerciales ni contraires à l'ordre public.

Signature :

- À retourner par mail à contact@mairie-rodez.fr - 12 000 Rodez

OU - À déposer à L'Hôtel de Ville - 12 000 Rodez

OU - A retourner par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville- BP 31 19 - 12031 RODEZ Cedex 9

COMMUNICATION DE DOCUMENT(S) ADMINISTRATIF(S)

N°

- Accusé de réception -

Par la présente, j'accuse réception du (des) document(s) demandé(s) ci-dessus référencé(s).

A Rodez, le __ / __ / 20 __

Signature :